

Province de Québec  
MRC de Charlevoix  
Municipalité de Saint-Urbain

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Urbain, tenue le lundi 4 février 2008, à dix-neuf heures (19h00), au lieu habituel des délibérations.

**SONT PRÉSENTS** : M. Simon Bouchard (maire)  
M<sup>me</sup> Claudette Simard ;  
M. Donald Lavoie;  
M. Marc-André Larochelle;  
M. Léonard Bouchard;  
M. Urbain Fortin;  
M. Normand Fortin.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE** : Madame Josée Desmeules, directrice générale.

La directrice générale ouvre l'assemblée en récitant la prière d'usage.

-----  
**RÉSOLUTION 2008-02-11**  
**Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Marc-André Larochelle,  
**ET APPUYÉ** par le conseiller Urbain Fortin,

**QUE** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil de Ville de Saint-Urbain, tenue le lundi 4 février 2008 à dix-neuf heures (19h00), au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

-----  
**RÉSOLUTION 2008-02-12**  
**Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du lundi 14 janvier 2007**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Léonard Bouchard,  
**ET APPUYÉ** par la conseillère Claudette Simard,

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de ville de Saint-Urbain, tenue le lundi 14 janvier 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations soit et est approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »  
-----

**RÉSOLUTION 2008-02-13**

**Approbation des comptes pour le mois de décembre 2008**

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Donald Lavoie,  
**ET APPUYÉ** par le conseiller Urbain Fortin,

QUE le conseil approuve les comptes payés et les comptes à payer de la Municipalité de Saint-Urbain pour le mois de janvier 2008, totalisant 54 535,72 \$ tel que détaillé à la liste ci-joint.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

-----  
**RÉSOLUTION 2008-02-14**

**Demande de remboursement de taxes pour le 1188, rue Champlain propriété de monsieur Jean-François Côté et de madame Rachelle Simard au montant de 275,60 \$ pour l'année 2008.**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Claudette Simard,  
**ET APPUYÉ** par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil autorise la demande de remboursement de taxes au montant de 1 010,18 \$ pour l'année 2008 de monsieur Benoît Bouchard et madame Monique Fortin, au 385 rue Saint-Édouard, dans le cadre du programme de subvention à l'achat d'une première résidence.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

-----  
**RÉSOLUTION 2008-02-15**

**Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix : Adoption du plan de mise en œuvre et l'acheminement des ressources, accompagnant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie.**

**ATTENDU QUE** l'article 16 de la loi sur la sécurité incendie, L.R.Q., chapitre S-3.4, exige que chaque municipalité adopte par résolution le plan de mise en œuvre et l'acheminement des ressources, accompagnant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix a été amendé, suite à l'avis du MSP reçu le 21 avril 2004, qu'il a ainsi fait l'objet d'une révision depuis 2005 et qu'il a été adopté par le conseil des maires de la MRC de Charlevoix le 14 novembre 2007,

**ATTENDU QUE** le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé ainsi que le plan de mise en œuvre et l'acheminement des ressources ont été transmis à chacun des conseils municipaux de la MRC de Charlevoix en janvier 2008 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Claudette Simard et appuyé par le conseiller Normand Fortin et unanimement résolu,

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Saint-Urbain approuve le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix, incluant le plan de mise en œuvre et l'acheminement des ressources tels que préparé et adoptés par la MRC de Charlevoix le 14 novembre 2007.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

-----  
**RÉSOLUTION 2008-02-16**

**Autorisation de la directrice générale, Josée Desmeules à signer, au nom de la municipalité de Saint-Urbain, les documents requis pour l'inscription à clicSEQUR, logiciel de transmission électronique des données d'impôts chez Revenu Québec.**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudette Simard,  
ET APPUYÉ par le conseiller Normand Fortin,

QUE le conseil autorise madame Josée Desmeules, directrice générale, à signer, au nom de la municipalité de Saint-Urbain, les documents requis pour l'inscription à clicSECUR et généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSECUR.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

-----  
**RÉSOLUTION 2008-02-17**

**Demande d'utilisation de chemins pour le Grand Prix cycliste de Charlevoix**

II EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Lavoie,  
ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE le conseil municipal de Saint-Urbain autorise l'organisme du Grand Prix cycliste de Charlevoix à utiliser nos routes sur le territoire de saint-Urbain du 31 mai et 1<sup>er</sup> juin prochain pour la 10<sup>ième</sup> édition du Grand Prix cycliste de Charlevoix.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

-----

**RÉSOLUTION 2008-02-18**

**Contribution financière pour la Semaine de l'action  
bénévole 2008**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Claudette Simard,  
**ET APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Larochelle,

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une somme de 25 \$ à l'Association bénévole de Charlevoix pour la Semaine de l'action bénévole 2008 du 27 avril au 3 mai prochain.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

-----  
**RÉSOLUTION 2008-02-19**

**Engagement de monsieur Réjean Simard- Usine  
d'épuration des eaux usées**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Réjean Simard possède toutes les attestations nécessaires pour s'occuper de l'usine d'épuration des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Réjean Simard offre ses services à la municipalité de Saint-Urbain pour continuer les fonctions nécessaires à l'entretien de l'usine d'épuration des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Réjean Simard s'est toujours très bien acquitté de ces fonctions jusqu'à maintenant;

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Urbain Fortin,  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité,

QUE monsieur Réjean Simard soit engagé à la municipalité en tant que responsable de l'usine d'épuration des eaux usées de la municipalité et ce, aux mêmes conditions qui prévalaient avant.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

-----  
**RÉSOLUTION 2008-02-20**

**Demande de droit de passage- Monsieur Camil  
Duchesne pour la Ferme Duchesne et Lajoie Inc.**

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Duchesne et Lajoie inc. représenté par monsieur Camil Duchesne, demande dans une correspondance datée du 30-01-2008, un droit de passage pour accéder à sa carrière de pierre;

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Duchesne et Lajoie Inc. considère que les autres accès possibles pour mener à sa carrière de pierre seront refusés auprès de la CPTAQ et du Ministère des Transports considérant la proximité du chemin à la propriété des Viandes Biologiques de Charlevoix ainsi que du manque de visibilité pour la sortie du chemin sur la route 381;

CONSIDÉRANT QUE la Ferme Duchesne et Lajoie Inc. considère que les raisons évoquées au paragraphe précédent font en sorte que son terrain est enclavé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère que l'offre de 5 000 \$ de monsieur Camil Duchesne en échange du droit de passage est nettement insuffisante;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claudette Simard,  
ET APPUYÉ à l'unanimité,

QUE l'offre de 5 000 \$ pour l'obtention du droit de passage de monsieur Camil Duchesne pour la Ferme Duchesne et Lajoie soit refusée.

---

### **Période de questions réservée au public**

- **Corporation Au Pied des Monts**

Madame Claudette Simard, conseillère municipale, informe la population que le souper au profit de la Corporation Au Pied des Monts aura lieu le 17 mai 2008 au Centre communautaire de Saint-Urbain. Madame Claudette Simard, conseillère invite la population à participer à grand nombre.

- **Formation protection du milieu bâti**

Monsieur Urbain Fortin et monsieur Donald Lavoie, conseillers municipaux, informent la population que la formation reçue sur la protection du milieu bâti offert en collaboration avec la MRC était très intéressante et a permis de réaliser que c'est important de toujours tenir compte des impacts à longs termes sur le milieu bâti des décisions ou de la réglementation municipal.

- **Politique familiale**

Monsieur Donald Lavoie, conseiller municipal, nous informe qu'il serait intéressant de faire une journée spéciale pour une fête de la famille à Saint-Urbain avec des activités de type fête foraine ou kermesse afin de développer un sentiment d'appartenance et de créer un moment de rencontre avec les résidents de Saint-Urbain. Monsieur Lavoie mentionne que cette fête pourrait aussi être jumeler à la fête de la Saint-Jean-Baptiste afin de maximiser le taux de participation. Monsieur le maire demande à monsieur Lavoie de prendre ce dossier en charge afin que ce projet se concrétise. Monsieur Lavoie accepte avec plaisir de s'en occuper.

- **Demande Festival des pompiers**

Monsieur Normand Fortin, conseiller municipal informe les membres du conseil qu'une demande financière a été faite par monsieur Jocelyn Bilodeau à la municipalité au nom du comité organisateur du Festival des pompiers 2008. Une lettre sera déposée au prochain conseil.

- **Demande de la Commission scolaire**

Monsieur Normand Fortin, conseiller informe que la Commission scolaire possède un budget pour réaliser une fête pour les enfants genre kermesse ou fête foraine et qu'il désire que la municipalité participe avec

eux. Une lettre sera présentée au prochain conseil. Monsieur Fortin mentionne que cette fête pourrait très bien rejoindre l'idée de monsieur Donald Lavoie et être réaliser pour la Saint-Jean-Baptiste.

- **Éco-Centre**

Monsieur le maire informe la population et les membres du conseil que la Ville de Baie-Saint-Paul refuse de partager l'Éco-centre prévu à Saint-Urbain. Il y aura donc un Éco-Centre pour desservir Saint-Urbain.

---

**Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Urbain Fortin,  
ET APPUYÉ par le conseiller Léonard Bouchard,

QUE l'assemblée soit levée à 19h57 P.M.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

---